



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La Direction de l'Urbanisme fait le point sur le réaménagement des Jeunes-Rives

Un parc urbain pour relier la ville à son lac

« Tourner la page et regarder vers l'avenir ! » C'est par ces mots qu'Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville Neuchâtel, avait donné le ton de la nouvelle dynamique prise par le projet de réaménagement des Jeunes-Rives au moment de dévoiler les résultats du concours European il y a une année.

Après des années de tergiversations et de polémiques, cette étape avait marqué le début du processus qui conduira la Ville au réaménagement des Jeunes-Rives. Comme l'ont précisé MM. Olivier Arni et Nicolas de Pury, conseiller général, président de la Commission des ports & rives, le Conseil communal travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec le Conseil général, par sa Commission des ports & des rives, pour mettre en œuvre ce projet.

L'enjeu est d'importance, comme l'avait souligné le refus populaire d'un premier réaménagement post expo.02, en 2003. Les autorités de la Ville ont la responsabilité de construire un projet qui réponde aux attentes de la population en suscitant une adhésion la plus grande possible. La population neuchâteloise est attachée à ses rives et il est fondamental d'en prendre soin, dans l'esprit d'un développement durable. Les Jeunes-Rives représentent en effet un espace privilégié au cœur de la ville. C'est un grand jardin urbain pour l'ensemble de la population.

La conférence de presse du 29 juin 2011a permis de communiquer l'état d'avancement du projet de réaménagement et les mesures pour l'été 2011 car il est crucial que la population soit régulièrement informée. Ce n'est en effet que par le dialogue et l'existence d'une volonté commune que les autorités, les habitants et les autres usagers des lieux écriront ensemble le prochain chapitre de l'histoire des Jeunes-Rives.

Objectifs du plan directeur sectoriel (PDS) « Le lac et ses rives »

M. Nicolas de Pury a annoncé que la Commission des ports et des rives, dans son rapport au Conseil communal, avait jugé positifs les objectifs du PDS, notamment ceux ayant trait à l'accessibilité des rives au public, au respect du droit de « marche-pied » et au fait que les rives sont destinées à un public multiple. Elle a également souhaité que les éléments du plan directeur de la mobilité douce soient pris en compte. La Commission a enfin établi une liste des besoins et priorités, comprenant notamment les zones de délasserement (plages, places de jeux ou espaces verts), les zones de pique-nique, les zones dédiées aux sports et aux manifestations culturelles ou festives ainsi que les zones de rives à usages multiples.

Mesures prises pour l'été 2011

En plus des actions mises en œuvre ces dernières années (réaménagement de surfaces vertes, jeux, places de pique-nique, lumières, WC et douches, etc.), des mesures sont actuellement prises pour permettre aux citoyens de continuer à profiter de leurs Jeunes-Rives en attendant des réaménagements plus conséquents. Comme l'a précisé M. Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, la plage sera agrandie avec un nouvel apport de galets et de sable et la fresque au sud de la Place du 12-Septembre sera complètement refaite. Un terrain de beach-volley va également être créé, réutilisant le sable qui sera apporté sur place à l'occasion du 11^{ème} festival des sports de rue devant se dérouler sur la « place rouge » du 30 juillet au 1^{er} août dans le cadre des manifestations du Millénaire.

Réaménagement des Jeunes-Rives à l'horizon 2013-14

Un réaménagement complet des Jeunes-Rives est prévu dans le prolongement du concours European qui a eu lieu en 2009 et 2010 et qui a vu le projet lauréat "Ring", des architectes neuchâtelois Frund et Gallina, être récompensé. Le cahier des charges a été adopté par le Conseil communal et les études n'attendent plus que la libération d'un crédit du Conseil général, en octobre prochain, pour se réaliser.

Le projet Ring propose la création d'un véritable parc urbain sur les Jeunes-Rives. Il s'agit de révéler et souligner les qualités de l'espace public actuel, tout en conservant la majorité des arbres existants et en développant la plage. Des bâtiments de type modulaires abritant les multiples utilisations liées au site animeront ce lieu. Selon les divers scénarios, le stationnement sera reporté de part et d'autre du parc urbain, notamment dans le secteur de la place du Port ainsi qu'à l'est de l'Université, permettant une extension de celle-ci au-dessus du nouveau parking, ou en stationnement souterrain aux Jeunes-Rives. La régénération du site devra apporter des réponses à des besoins actuels (plage, parking, animations), mais aussi rétablir un lien et un nouveau rapport entre la ville et son lac. La stratégie développée donnera les outils nécessaires au développement de la partie basse de Neuchâtel et de ses rives.

Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal, a précisé qu'une attention particulière serait portée à la qualité de l'aménagement du parc urbain proche du centre ville utilisable les quatre saisons dans un esprit « vivaldien », tout en respectant les aspects naturels du site. De plus, il a annoncé qu'un établissement public de type restaurant, utilisable toute l'année, était prévu au bord du lac, et qu'une attention particulière serait portée à l'accessibilité au site dans le cadre d'un développement durable, en intégrant les transports publics et la mobilité douce.

Communication

Le site Internet www.jeunes-rives.ch est à disposition de la population. Il permet de s'informer en continu sur l'histoire, l'évolution et l'avenir des lieux. Il invite surtout la population à s'exprimer afin que les responsables du projet puissent tenir compte des avis de chacun.

Calendrier

Depuis 2008: aménagements temporaires, crédit pour concours Europan, résultats Europan ;

De suite: nouvelles mesure d'amélioration provisoires sur les Jeunes-Rives ;

Octobre 2011 : sollicitation d'un crédit d'étude auprès du Conseil général ;

2012 : développement du projet de réaménagement ;

2013 : sollicitation du crédit au Conseil général pour lancer la réalisation des travaux ;

2013-15 : réalisation de l'aménagement des Jeunes-Rives (étapes éventuelles).

Neuchâtel, le 29 juin 2011

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Renseignements complémentaires:

**Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, ☎ 032 717 76 01,
e-mail: olivier.arni@ne.ch**

**Nicolas de Pury, conseiller général,
président de la Commission des Ports et des Rives,
e-mail: nicolas.depury@gmail.com
☎ 079 637 63 37**